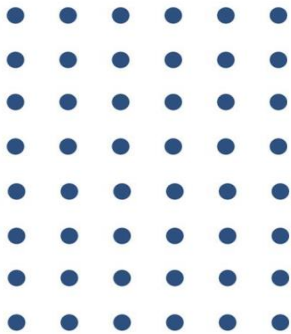


REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail –Justice –Solidarité

ACTION MEDICALE GUINEE (ACMEG)



**TDR : FORMATION DE 30 PRESATAIRES DE
LABORATOIRE SUR LA BIOSECURITE ET BIOSURETE**

Du 27 au 28 Décembre 2023

**Lieu : Institut de Nutrition et de Santé de l'enfant
(INSE)**



D.N.L

I. Contexte

L'ONG Action Médicale Guinée travaille en appuyant le Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique (MSHP) depuis près de six (6) ans pour l'amélioration du système de santé en République de Guinée. Nous essayons de transformer les idées en action et les actions en impact. Nous nous engageons à façonner le système de santé pour une Guinée plus vivable.

Etant membre et Président du Groupe Thématique Santé du **Conseil National des Organisations de la Société Civile Guinéenne (CNOSCG)**, nous nous inscrivons dans la mise en œuvre des **objectifs mondiaux de développement durable dans son volet 3 (ODD3)** avec les actions concrètes notamment le renforcement des capacités des prestataires au-delà d'être une structure de veille, d'alerte, de plaidoyer et de proposition.

Dans le cadre de la lutte contre les maladies hautement contagieuses qui peuvent mettre en péril la santé de la population, la sécurité et la stabilité des sociétés et des pays tout entier, comme l'a bien mis en évidence l'épidémie d'Ebola dans la région Ouest Africaine et la pandémie de Covid-19. Ces maladies peuvent également se propager à la suite d'accidents survenus dans des laboratoires ou d'une utilisation malintentionnée d'agents pathogènes.

Les experts distinguent la « **Biosécurité** », qui se rapporte à l'utilisation malintentionnée de substances dangereuses, de la « **Biosûreté** », qui désigne la protection contre les agents pathogènes biologiques.

La biosécurité constitue une composante de la prévention des risques encore aujourd'hui trop partiellement prise en compte dans de nombreux laboratoires. S'attachant à la prévention des bio-contaminations, la biosécurité s'appuie sur plusieurs classements relatifs aux micro-organismes, aux agents biologiques, aux hottes et aux niveaux de sécurité. La mise en œuvre de la biosécurité et plus généralement de la prévention des risques en pratique quotidienne passe par la connaissance du risque biologique des agents pathogènes.

En effet, le personnel de laboratoire est soumis à des risques bien particuliers qui peuvent affecter sa santé, celle des populations mais aussi de l'environnement.

Ainsi, l'ONG Action Médicale Guinée (**ACMEG**) en collaboration avec le MSHP à travers la Direction Nationale des Laboratoires (DNL) organise une formation de renforcement de capacité de 30 biologistes et techniciens de laboratoire, travaillant dans les laboratoires d'analyses de biologie médicale sur les outils de sensibilisation à ces risques, notamment pour les prévenir.

II. Objectif général :

Renforcer les connaissances et les compétences des prestataires de laboratoire d'analyses de biologie médicale sur les règles de **Biosécurité** et **Biosûreté**.

III. Objectifs spécifiques :

- Comprendre les principes de l'évaluation du risque,

- Connaître les différentes solutions pour se protéger des risques biologiques,
- Acquérir les règles de bonnes pratiques de protection et de prévention,
- Lister les équipements de protection individuelle (EPI) qui devraient être utilisés en routine par le personnel de laboratoire,
- Définir ou améliorer les procédures internes liées à la sécurité,
- Savoir gérer les déchets,
- Savoir quelle est la conduite à tenir en cas d'exposition ou d'accident au travail.

IV. Résultats attendus

A la fin de cette formation,

- Les principes de l'évaluation du risque sont compris,
- Les différentes solutions pour se protéger des risques biologiques sont connues,
- Les règles de bonnes pratiques de protection et de prévention sont acquises,
- Les équipements de protection individuelle (EPI) qui devraient être utilisés en routine par le personnel de laboratoire sont listés,
- Les procédures internes liées à la sécurité sont définies ou améliorées,
- La gestion des déchets est maîtrisée,
- La conduite à tenir en cas d'accident est connue.

V. Méthodologie

Il s'agira :

- a. Présentation en diapos avec une interaction participative des participants,
- b. Séances de questions / réponses,
- c. Études de cas concrets,
- d. Démonstration.

VI. Déroulement :

Une lettre d'information sera adressée à la DNL et les invités à la cérémonie d'ouverture pour leurs participations.

Cette activité se déroulera du **27 au 28 Décembre 2023** dans la salle de conférence de l'Institut de Nutrition et Santé de l'Enfant (INSE).

Profil des participants : Cette formation s'adresse au personnel travaillant dans les laboratoires d'analyses de biologie médicale avec du matériel à risques biologiques pour la santé humaine notamment les biologistes médicales et les techniciens de laboratoire.

Pour réaliser cette activité nous avons élaboré un budget à cet effet.

ONG ACTION MEDICALE GUINEE (ACMEG)

Titre de l'activité: FORMATION DE 30 PRESATAIRES DE LABORATOIRE EN BIOSECURITE ET BIOSURETE						
N°	RUBRIQUE	Quantité	Nbre de Jours	COÛT UNITAIRE	COÛT TOTAL GNF	COÛT TOTAL \$ US
1	Facilitateurs	2	2	750 000	3 000 000	
2	Couverture médiatique	1	1	4 500 000	4 500 000	
3	Pause-café	35	2	20 000	1 400 000	
4	Pause déjeuné	35	2	30 000	2 100 000	
5	Reprographie	300	2	500	300 000	
6	Bloc note + Stylo	33	1	6000	198 000	
7	Location salle	1	2	500 000	1 000 000	
TOTAL DES DEPENSES					12 498 000	1 275

Merci pour votre contribution pour l'amélioration du système de santé en République de Guinée.